

Québec, le 3 novembre 2006

Madame Nicole Blouin  
Amies de la Terre de Québec  
600, rue Flynn  
Québec (Québec)  
G1J 2S2

**Objet : Qualité de l'air ambiant dans le secteur de la zone industrielle de la Canardière**

**N/réf. : 130-2006-02**

---

Madame Blouin,

Tel que demandé dans votre lettre datée du 11 février 2006, nous avons pris connaissance des résultats d'une étude, réalisée en deux phases, portant sur la qualité de l'air ambiant dans le secteur de la Basse-Ville de Québec. Les deux rapports préparés par le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) rapportent des résultats d'analyse d'échantillons d'air prélevés du 6 au 10 décembre 2004 et du 5 au 8 juillet 2005. L'objectif principal de cette étude était d'évaluer l'impact des émissions de l'usine Stadacona et de l'incinérateur de Québec sur la qualité de l'air ambiant dans le secteur adjacent à la zone industrielle de la Canardière.

Dans votre demande, vous vous interrogez à savoir si une analyse basée sur des données prélevées lors de deux périodes d'échantillonnage de quatre jours pouvait permettre d'obtenir une idée représentative de la situation au regard des substances polluantes dans le territoire étudié et des risques inhérents à la santé des populations touchées. Nous sommes d'avis que les informations obtenues dans le cadre de cette étude, bien qu'intéressantes et rassurantes à prime abord, donnent seulement un « cliché » de l'état de la qualité de l'air au moment des prélèvements et ne permettent donc pas une évaluation globale des risques à la santé. Une telle analyse ne peut se faire qu'à partir de données acquises sur une longue période de temps (mois ou années). Ces bases de données permettent, notamment, de dénombrer les « pics » de concentration qui, selon les études les plus récentes, seraient les principaux responsables des effets sur la santé des individus. L'exposition chronique à des faibles doses de contaminants dans l'air demeure néanmoins problématique pour la santé des populations vulnérables (ex. : personnes asthmatiques, allergiques, cardiaques, immunosupprimées, atteintes de maladies pulmonaires chroniques, etc.).

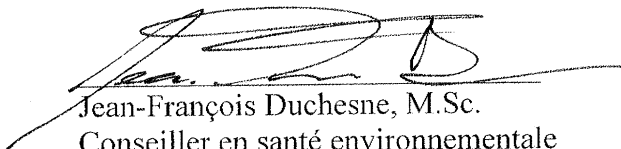
Par ailleurs, concernant votre inquiétude face à la synergie possible entre les différents contaminants chimiques et les effets néfastes pour la santé à long terme, sachez que ce type d'analyse de risque est un domaine qui fait l'objet de beaucoup de questionnements mais pour lesquels les experts ont encore peu de réponse. Il convient donc d'être prudent face à une exposition multiple dont les concentrations se rapprochent ou dépassent les critères de santé. En ce qui concerne les poussières qui s'infiltrent à l'intérieur de vos résidences, celles-ci peuvent être composées de particules fines dont les dimensions leur permettent d'atteindre les voies

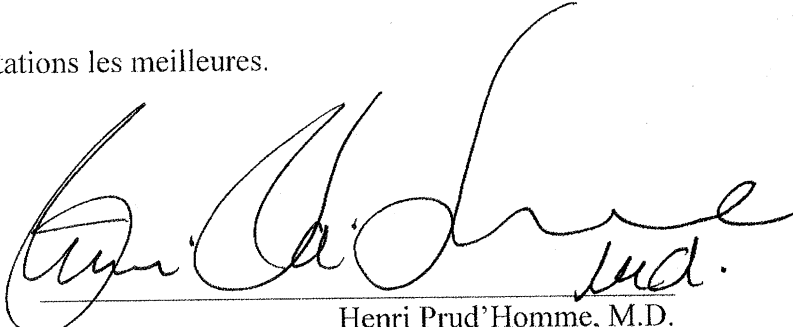
respiratoires inférieures. Ainsi, les personnes souffrant de problèmes respiratoires peuvent voir leurs problèmes exacerbés par l'inhalation de ces particules.

Au cours des dernières décennies, il semble que la qualité de l'air se soit améliorée dans votre secteur, notamment en raison de la réduction des rejets atmosphériques à l'incinérateur de la Ville de Québec et des autres industries avoisinantes. Toutefois, dans le but de répondre aux interrogations et aux inquiétudes de la population résidant au pourtour de la zone industrielle de la Canardière, la Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale (DRSP) a entrepris des démarches auprès de ses partenaires (Institut national de santé publique du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Ville de Québec) afin d'obtenir les données les plus récentes et les outils nécessaires à une évaluation des risques à la santé représentative de la situation actuelle. Ce travail, qui sera réalisé au cours des prochains mois, nous permettra, s'il y a lieu, de proposer les recommandations nécessaires afin de réduire l'exposition de la population aux contaminants atmosphériques.

Veillez prendre note que Monsieur Slavko Sebez (666-7000 poste 275), conseiller en santé environnementale, sera maintenant la personne responsable du dossier sur la qualité de l'air extérieur et de la problématique touchant votre secteur. N'hésitez pas le contacter pour toute question relative à ce sujet.

Veillez recevoir, Madame Blouin, nos salutations les meilleures.

  
Jean-François Duchesne, M.Sc.  
Conseiller en santé environnementale

  
Henri Prud'Homme, M.D.  
Coordonnateur  
Équipe santé et environnement

c.c. Madame Nicole Bilodeau, citoyenne, Ville de Québec  
Monsieur René Gélinas, directeur, Division de la Qualité du milieu, Ville de Québec  
Madame Guylaine Castonguay, Centre de contrôle environnemental, MDDEP